



Mon concubin refuse de faire un passeport qu'aurait-il pu faire ?

Par **merenge51**, le **14/05/2011** à **10:47**

Bonjour,

J'ai gagné un voyage tout compris pour "Miami, en Floride".

Mon concubin avec qui je vis depuis 18 ans et avec qui j'ai deux enfants, refuse catégoriquement de venir faire un passeport le concernant !

Pourquoi ? et ce, depuis des années ! J'ai très, très peur alors.

Aujourd'hui, je suis très sérieuse. Je pense alors venir me séparer car, peut-être que je crois le connaître et il en n'en est rien. Il y a bien des personnes qui ont une double vie ! Maintenant que j'y pense, l n'a jamais voulu se marier.

Car ! qui refuserait une telle offre ? J'ai déjà gagné un voyage en Turquie, et avec lui, nous sommes déjà partis en avion, une fois avec sa pièce d'identité. Donc, par conclusion et déduction, ça n'est pas la peur de l'avion avec une éventuelle phobie.

Ma question est la suivante : qu'est ce qui ferait qu'un individu ne veuille pas faire un passeport ? C'est une intrigue totale et, au plus profond de moi même, j'espère qu'il n'a commis aucun délit que je ne saurai car j'ai deux enfants avec cette homme. J'ai sincèrement très peur. Pour le coup, je me retrouve devant un étranger.

Je pensais également prendre les services d'un détective privé.

Très Cordialement .
Merenge.

Par **corimaa**, le **14/05/2011 à 10:54**

S'il a déjà fait refaire sa pièce d'identité, c'est qu'il n'y a pas de souci avec son identité. A-t-il refait sa CNI dernièrement avec prise d'empreintes digitales ?

Par **Tisuisse**, le **14/05/2011 à 11:09**

Bonjour,

3 hypothèses possibles à votre histoire :

- il n'a pas envie de sortir de chez lui, un tel voyage ressemblerait à partir sur une autre planète (ou autres motifs de ce genre),
- il cache quelque chose de son passé, un délit une condamnation qui serait un obstacle majeur pour obtenir son visa pour les USA, car, pour aller là-bas il faut un visa touriste et, pour obtenir ce visa, il faut un casier judiciaire vierge de certaines condamnations,
- il a déjà été refoulé et interdit d'entrée sur le territoire américain ou il est déjà allé aux USA mais a commis des délits et c'est fait expulser.

Enfin, ce ne sont que des hypothèses, pas des certitudes.

Par **merenge51**, le **14/05/2011 à 11:34**

merci pour vos réponses:

Corimaa: il à refait sa pièce d'identité en 2004, elle est donc bonne jusqu'en 2014,bonne déduction de votre part Corimaa et merci.....sa cogite sa cogite .

En réponse à Tisuisse:

merci de votre déduction.

Pour la 1ere ,c'est vrai qu'il à un peu le profile,tout changement le perturbe un peu ,mais! en 2004 nous sommes parti en Turquie et il était ravi,sa cogite sa cogite.Merci.

Pour le casié judiciaire, j'ai réussi a avoir le bulletin numéro 3 est bien sûr il n'y à rien dessus.

C'est une personne qui est partie beaucoup en déplacement et pendant 4 ans ,toute la semaine ,il ne rentrée que les week end ,ce qui m'amène à pensé qu'il à peut être fait une bêtise.Je pense que c'est les empreintes ?

je vais téléphoner à sont patron, car une année , il est parti toute un mois en déplacement et j'avais trouvé sa bizarre ,car c'est collègues demeure loin de chez nous ...sa cogite sa cogite ,je pense qu'il y à un truc qui cloche quand même,c'est pas logique? je vais tenter "l'ultimatum" soit tu fait un passeport ,ou je te quitte ,voir un peu se qui me répond?

Merci 1000 fois je vous direz sa réponse.Promie.

En attendant j'entendrai volontiers d'autre raisonnement.

Une question lié à mon histoire:

Quoi qu'il arrive,je ne peu me rendre à la gendarmerie pour leurs demandé si il à commis une

effraction?

Par **merenge51**, le **14/05/2011 à 11:42**

Est la piste du detective? vous la retenez ?

Par **corimaa**, le **14/05/2011 à 11:56**

Non, car un detective ne pourra pas avoir accès aux documents administratifs, donc il n'en saura pas plus que vous. Mais surtout n'appellez pas son patron, il ne faut pas mélanger vie privée et travail, il pourrait le perdre et comment assumerait-il financièrement sa famille.

Vous dites qu'il ne veut pas se marier, mais nombre de personnes sont contre le mariage et leur casier est vierge.

Il doit y avoir une raison tres simple à son refus mais il n'ose pas vous en parler, essayez d'avoir les bons mots pour l'amener à ce confier. Si vous lui dites "tu fais pas de passeport, je pars", vous risquez de ne jamais savoir le mot de la fin

Par **merenge51**, le **14/05/2011 à 12:00**

D'accord Corimaa.....merci de venir me résonnée,vraiment.
Je vais méditer vos paroles et me calmer.

Il faut que je reste Zen.....

Par **corimaa**, le **14/05/2011 à 12:09**

Dites lui que vous partez quand meme mais avec une autre personne et qu'il s'occupera des enfants pendant votre absence. Montrez lui que "tu veux pas venir, tant pis pour toi, moi j'y vais" ;)

Par **merenge51**, le **14/05/2011 à 12:19**

Oui , c'est ce que je lui est dit, et expliquer que c'est ce que je comptai faire,sa la un peu énervé car il était au pied d'un mur,et il sait que je fait toujours ce que je dit,mais.....le plus important pour moi,c'est qu'il n'a rien dit.Il à voulu le numéro de téléphone ,pour changer la destination.Wahoo.....

Je vais y allée, avec mes enfants, mais sans personne d'autre, car sinon, je vais entendre le reste de ma vie que j'ai commie un adultère, et je lui enverrai une carte postal des States.....En attendant, il faut que je réfléchisse à mon avenir et ma sécurité.

Par **mimi493**, le **14/05/2011 à 12:52**

[citation]C'est une personne qui est partie beaucoup en déplacement et pendant 4 ans, toute la semaine, il ne rentre que les week end, ce qui m'amène à pensé qu'il à peut être fait une bêtise. Je pense que c'est les empreintes ?

je vais téléphoner à son patron, car une année, il est parti tout un mois en déplacement[/citation] ça c'est depuis 2004 ou avant ?

Il ne se serait pas marié par hasard ?

Par **Tisuisse**, le **14/05/2011 à 13:01**

J'ai effectivement pensé à cette hypothèse et le cas ne serait pas unique.

Par **merenge51**, le **14/05/2011 à 13:03**

depuis 2004 il ne veut plus rien, oui c'est ce que je pensais, peut être une double vie, avec un mariage ? Bon, vous m'avez bien aidé à éliminé quelques questions, je continue mon enquête. Sa cogite sa cogite. Merci.....Merci.....à plusieurs on va va loin, plus vite.

Par **mimi493**, le **14/05/2011 à 14:01**

Faites une demande de son extrait d'acte de naissance sans filiation

Par **corimaa**, le **14/05/2011 à 15:47**

Bon, ben je ne voulais pas vous alarmer mais mes "collegues" s'en sont chargés :)))

Ne manquez pas de nous tenir informé de la suite, je serai curieuse de savoir ce que vous avez découvert.

Avez vous accès à ses comptes bancaires, dépense-t-il de l'argent sans raison apparente ? Une seconde femme, voire avec enfant, ça coûte de l'argent.

Et maintenant, il ne fait plus du tout de déplacement ? Il rentre tous les soirs ?

Par **merenge51**, le **14/05/2011** à **20:20**

Entendu Mimi 493.

Corimaa,non ne vous inquiétez pas, vous savez si je me retrouve ici,ce n'est pas par hasard et je suis déjà passée par autre chose psychologiquement.

Pour les comptes en banques,biensur,vous allez rire,nous n'en avons aucun en commun,et quand je verifie c'est comptes je n'y comprenez rien et les arguments vont de paire ,puisqu'il argumente,en expliquant qu'il devez payer la chambre d'hôtel etc.....et puis souvent les employeurs dans ce genre de situations , paie les heures supplémentaires ,de la main à la mains ou arrangements avec les jours RTT etc.....

Je vous promet ,je vous tiens au courant .

Merci beaucoup à tous vraiment.

Par **mimi493**, le **14/05/2011** à **23:05**

Faites un diner romantique et demandez-le en mariage ... voyez sa tête :)

Par **corimaa**, le **15/05/2011** à **11:20**

[citation]Faites un diner romantique et demandez-le en mariage ... voyez sa tête :) [/citation]

Peut etre la meme que la mienne si ça m'arrivait et pourtant je n'ai rien à cacher :)))

Par **merenge51**, le **15/05/2011** à **12:24**

Tout ce que vous me disent tous me rassure,et me permet de venir me confirmer que je ne suis pas dinguesa me réconforte,me soutient,et surtout me rassure.

J'ai déjà fait plus au moin cette demande en mariage MIMI, ce qui ma répondu,c'est qu'il acceptait dans un premier temp "De venir ce paxé",je lui avait répondu,"Ha! non! c'est trop facile !c'est les avantages du mariage sans me mariage!trop facile! j'avais rajoutée:De plus tu as les mêmes formalités qu'un mariage,et tu te déplace à la Mairie pour la cérémonie.....alors? c'est quoi le problème? Biensur il ne répond pas.

Je cour des lundi matin,à l'ouverture de notre mairie pour l'extrait d'acte de naissance.C'est en regardant un reportable à la télé sur les hommes qui avait une double vie ,qui m'avait mit la puce à l'oreille.

Digne d'un bon Thriller cette histoire.

Par **merenge51**, le **15/05/2011 à 12:32**

Oui Mdr..... Corimaa..en faite il n'y à peut etre rien du tout ,il ne veux peut etre et tout simplement pas du tout ce marié.LoL.Bon! dans ce cas,je sais ce qui me reste à fairetrouver un homme qui s'assume alors ! et qui sache prendre de vrai responsabilité.

Par **cloclo7**, le **15/05/2011 à 14:28**

Bonjour

sans vouloir être désagréable, est-ce que le fait d'avoir des enfants ce n'est pas assumer une plus grand responsabilité que de signer un simple bout de papier dans une mairie ...

et si vous arrêtiez de regarder la télé ça serait peut être une solution refuser de faire un passeport par conviction pour par flemme ça existe personnellement je refuse de faire une carte d'identité, mon mari aussi.

Pour l'acte de naissance vous n'avez pas qualité pour demander un tel acte, seule la personne intéressée, ses ascendants, ses descendants ou son avocat peuvent le faire.

Tout comme le casier judiciaire, celui que vous avez obtenu (le B3) ne vous renseigne pas sur les éventuels délits qu'il aurait pu commettre.

Et si vous lui demandiez tout simplement de manière franche et directe s'il n'a pas une double vie ?

Par **mimi493**, le **15/05/2011 à 14:58**

[citation]Pour l'acte de naissance vous n'avez pas qualité pour demander un tel acte, seule la personne intéressée, ses ascendants, ses descendants ou son avocat peuvent le faire.
[/citation] Faux.

L'extrait d'acte de naissance sans filiation peut être demandé par n'importe qui, sans justification.

C'est l'extrait d'acte de naissance avec filiation et la copie intégrale de l'acte de naissance qui exige des conditions

Par **corimaa**, le **15/05/2011 à 15:36**

[citation]trouver un homme qui s'assume alors ! et qui sache prendre de vrai responsabilité[/citation]

Se marier n'est pas faire preuve de responsabilité, personnellement, je ne me marierai jamais

et j'ai 2 enfants.

La plus belle preuve qu'il vous ait jamais faite c'est d'avoir des enfants avec vous et de les assumer.

C'est peut être quelqu'un de très indépendant comme moi et qui étoufferait juste à l'idée d'être tenu par un contrat.

Par contre, au bout de 18 ans de vie commune, il serait temps qu'il soit un peu plus transparent avec vous ne serait-ce qu'au niveau des comptes bancaires par exemple

Par **mimi493**, le **15/05/2011** à **16:56**

[citation]Se marier n'est pas faire preuve de responsabilité, personnellement, je ne me marierai jamais et j'ai 2 enfants. [/citation] pas de pension de reversion, pas de droit sur l'autre si problème de santé (tu changeras peut-être d'avis s'il est très malade et qu'on t'éjecte parce que tu n'es rien pour lui), et les problèmes de biens communs.

C'est toujours une erreur de ne pas se marier, dans ces conditions (vie à deux stable, des enfants), on le paye un jour ou l'autre (et on voit arriver les gens sur les forums affolés, dans des situations pas possibles). Le mariage est un contrat qui organise la vie à deux, c'est tout. On n'est pas tenu à l'autre par un contrat.

Donc si, ce n'est pas faire preuve de responsabilités de refuser de se marier.

Pour en revenir au problème initial, le refus de faire faire un passeport est vraiment étrange, effectivement

Cloclo, j'espère pour vous que vous ne vous retrouverez jamais au chômage, ni votre femme, parce que vous allez devoir attendre des semaines et des semaines avant de pouvoir vous y inscrire (CNI en cours de validité obligatoire). Les convictions c'est quand on a le luxe d'en avoir.

Par **cloclo7**, le **15/05/2011** à **18:05**

Mimi

personnellement et compte tenu de mon statut même si je me retrouvais un jour sans emploi je ne percevrai aucune allocation chômage et le passeport est un document qui justifie d'une identité

Quant à mon mari si un jour se retrouve au chômage il se débrouillera pour se faire une carte d'identité si son passeport ne suffit pas.

Quant aux pensions de réversions, une jurisprudence très ancienne de la cour de cassation accorde aux concubins les mêmes droits que pour les personnes mariées tout comme pour la continuation du bail, il suffit de démontrer un concubinage stable par tout moyen.

pour les biens acquis pendant le concubinage, les biens immobiliers sont réputés appartenir en indivision aux deux concubins, la seule chose qui change c'est en cas de séparation, il n'y

a pas de prestation compensatoire.

Je préfère ne pas répondre sur le luxe des convictions ce n'est pas le débat

Par **cloclo7**, le **15/05/2011** à **19:05**

Juste une précision

le fait d'avoir commis un délit n'empêche pas d'avoir un document d'identité

pour ce qui est d'une double vie le mode de vie n'est pas non plus inscrit sur le passeport ou la cni, les documents d'identité ne portent pas de mentions sur la vie maritale ou pas de leurs détenteurs.

Il est possible qu'il refuse ces documents en raison du fait qu'ils sont maintenant apparentés à un fichage de celui qui les détient, c'est une conviction comme une autre...

Après tout s'il ne veut pas partir avec vous en Floride c'est dommage mais c'est son problème partez seule et tant pis pour lui.

Par **mimi493**, le **15/05/2011** à **20:21**

[citation]Quant aux pensions de réversions, une jurisprudence très ancienne de la cour de cassation accorde aux concubins les mêmes droits que pour les personnes mariées tout comme pour la continuation du bail, il suffit de démontrer un concubinage stable par tout moyen. [/citation] Ah parce que vous comptez sur ça ?

Donnez donc la jurisprudence, juste comme ça (belle rumeur)

Vous savez une jurisprudence ne tient que jusqu'à ce que la loi appliquée reste identique.

[citation]Le passeport est un document qui justifie d'une identité [/citation] pas pour le pole emploi qui exige pour l'inscription la CNI en cours de validité pour les Français, et le titre de séjour pour les étrangers hors UE. Le passeport étant un titre de voyage, il est légal de le refuser comme PI

Et au passage, le passeport entraine plus de fichage que la CNI. Sans compter l'accès à Internet, payer avec des chèques (pire qu'avec une CB), un mobile etc.

Pour avoir des papiers d'identité, il faut donner une copie d'acte de naissance de moins de 3 mois où tout mariage/divorce est indiqué en marge.

[citation]Après tout s'il ne veut pas partir avec vous en Floride c'est dommage mais c'est son problème partez seule et tant pis pour lui. [/citation] non, qu'elle parte avec UN ami. Je suis sure qu'elle en trouvera un pour partir gratos à Miami

Mais personne ne refuse un tel voyage, donc il y a anguille sous roche autre qu'un principe débile

Par **cloclo7**, le **15/05/2011** à **20:44**

Peut être que vous ne refuseriez pas ce voyage, ce qui vous permet de dire que Personne ne le refuserait

Pour ce qui est de la "débilité" d'un principe auquel vous n'adhérez pas, je pense qu'il est tout aussi débile d'ériger le mariage en principe de vie commune.

Un conseil arrêtez de voir le mal et la suspicion partout, votre concubin n'a peut être pas envie de partir en voyage aux états-unis, certain le refuse par principe, et ayez confiance en lui vous avez eu suffisamment confiance pour faire deux enfants avec lui si vous ne lui faites pas confiance, c'est sur l'avenir de votre couple qu'il faut vous interroger et non sur ce que lui aurait peut être éventuellement fait en 2004

Par **corimaa**, le **16/05/2011** à **15:17**

[citation]pas de pension de reversion, pas de droit sur l'autre si problème de santé (tu changeras peut-être d'avis s'il est très malade et qu'on t'éjecte parce que tu n'es rien pour lui), et les problèmes de biens communs. [/citation]

Ca ne risque pas de m'arriver, je n'ai meme jamais vecu ne serait-ce qu'une semaine de concubinage dans ma vie. Je ne partage pas ma maison, c'est MON territoire. Je n'ai jamais rien partagé avec un autre, ni compte, ni biens, ni rien. Ce qui est à moi est à moi et à mes filles, je ne dois rien à personne et je ne compte que sur ma retraite. La liberté n'a pas de prix et c'est le choix que j'ai fait et je m'y complais comme une lionne au soleil avec mes lionceaux sur notre territoire :)

Par **mimi493**, le **16/05/2011** à **17:54**

Ok, je te croyais en concubinage.

PS : 100% d'accord avec toi sur le fond.

Par **corimaa**, le **16/05/2011** à **19:55**

[citation]Ok, je te croyais en concubinage. [/citation]

Je pensais que vous aviez compris car une fois vous m'avez dit que je vivais 3 fois dans le péché :)))

Le seul homme que j'aurai accepté chez moi, c'était mon petit père, mais il est parti trop tot,

j'aurai pas la chance de m'en occuper dans ses vieux jours, il a pas eu le temps :(

Par **merenge51**, le **16/05/2011 à 20:52**

Voila!! voila!!! J'ai fait ce que j'ai dit: Mimi avec vous à 200% dans votre raisonnement, chacun à raison à sa façon puisque personne ne me connaît ainsi que mon histoire, mais le plus Objectif de tous dans son raisonnement de démarche juridique c'est bien Mimi, attention de ne pas venir y mettre trop de sentiments, vous seriez vite Hors sujet. C'est une remarque positive, et pour vous faire avancer, vous l'avez fait pour moi, je vous rend l'appareil. Sans rancune pour toutes les autres personnes et en très bon entendeur, bien sûr.
Ne le prenez pas mal surtout.

Bon, hier soir, après vous avoir tous lu et non répondu, pour ne pas remettre de l'huile sur le feu, je me suis couché en pensant que la mairie de demain, ça va être chaud!?
J'ai réfléchi, et me suis dit: "il faut y aller franchement, MIMI dit pas de problème, et sur google, ils disaient pareil.
Comme un robot bien dressé, j'ai tendu mon livret de famille à la Dame en lui demandant illico presto: j'aimerais à tout les deux, s'il vous plaît, un extrait d'acte de naissance sans affiliation.
Cachant un sourire en coin, devant mon côté "Walli" (un peu d'humour détendant l'atmosphère) elle s'exécuta sans dire mot. Elle me tendit celui de mon Concubin et me dit pour moi, me concernant "Désolée, vous n'êtes pas née dans notre département, il faut en faire la demande à la mairie de naissance" haaaaaa oui bien sûr, comme une blonde que je suis, j'ai répondu ha oui c'est vrai, au revoir madame.

J'espère qu'elle ne sait pas être trompée car sur cette feuille en faite est écrite:
EXTRAIT D ACTE DE NAISSANCE. C'est pas mentionné avec ou sans filiation?
-Année de naissance, +acte no.....
-Le Prénom et le nom de la personne
Mentions Marginales: NEANT est écrit concernant mon concubin.
Donc j'en conclus sous réserve qu'il ne se soit marié, mais avec une fausse identité, en faite, il n'est pas marié? c'est ça? je raisonne bien?

Extrait délivré conforme au registre + la date du jour etc..... blablabla
Avos plumes, il y avait quand même comme dirai si bien Mimi, Angille sous roche, pourtant.
J'attends de venir vous relire.

Par **corimaa**, le **16/05/2011 à 21:18**

[citation] J'espère qu'elle ne sait pas être trompée car sur cette feuille en faite est écrite:
EXTRAIT D ACTE DE NAISSANCE. C'est pas mentionné avec ou sans filiation?
-Année de naissance, +acte no.....
-Le Prénom et le nom de la personne
Mentions Marginales: NEANT est écrit concernant mon concubin.
Donc j'en conclus sous réserve qu'il ne se soit marié, mais avec une fausse identité, en faite

,il n'est pas marié?c'est sa? je raisonne bien?[/citation]

En tout cas, il n'est pas marié sous ce nom là, c'est au moins une chose de sure. Sinon, je ne le prend pas mal, je ne fais pas de sentimentalisme, juste acte de prudence. Je ne voudrais pas avancer des choses que je ne peux absolument pas savoir et mettre en péril votre couple.

Vous avez ete assez grande pour avoir vos propres doutes, et comme il y a rarement de fumée sans feu, que vous vivez avec depuis 18 ans et que vous ne le connaissez pas, qu'il reste encore une enigme pour vous alors que vous partagez sa vie et avez des enfants ensemble...

En plus, je suis une vraie celibataire et ne connais pas les problèmes que peuvent rencontrer deux personnes qui vivent ensemble...

Par **merenge51**, le **16/05/2011** à **21:24**

Entendu Corimaa pas de problème.

J'attend la réponse de mimi est je vous dit ce que j'ai fait ensuite.....

Par **merenge51**, le **17/05/2011** à **08:57**

Suite et fin de l'histoire.

Passé la porte de l'état civil de la mairie,papier en main,serrant les fesses et les dents à l'éventuelle surprise que j'allais y trouvé? j'ouvris ma feuille ,que l'employée m'avais tendu,plié en trois.

Je prie conscience alors qu' un mécanisme venait de se mettre en marche car ensuite ,toute ma vie allez dépendre de se qu'il y aurait décrie,et malgré la réponse ,je me devais de prendre certaines décisions.

Décortiquant chaque informations,raisonnant comme suite:

-Extrait d'acte de naissance:C'est bon! j'espère qu'elle à bien compris ce que je lui demandai sans affiliation,car sa n'est pas mentionnée.

-Année de naissance,c'est bon!

-Le nom le prénom:C'est bon c'est bien lui,tiens il est né à 11heures 15. LOL

-Mentions Marginales:

Néant.

Néant? d'accord! alors mon sang n'à fait qu'un tour,mes dents ce sont serrer naturellement,mes oreilles ont fumées et j'ai vue rouge.Je n'arretais pas de me dire ,Néant d'accord!!!alors pourquoi,ne veux t il pas prendre l'opportunité,de venir se payer le luxe de venir faire un foutu voyage,au States/Usa/en floride/à Miami /dans un hôtel de luxe,au frais de la princesse,avec sa petite femme chérie,que personne ne peu se payer?

Déconcertée je me dit alors dépité:Tout sa pour rien?cette démarche,se temps,cette énergie de dépensée à rien? Toutes ses questions inutile est sans intérêt finalement,pourquoi? pour

rien!!!!

La vie ,c'est pas sa! nous sommes de simple ouvriers,nous gagnons correctement notre vie,mais!moi je sais combien coûte ce voyage ,que nous pourrions jamais nous offrir,ha! si! comme tout ses autres personnes,agés de 60 ans,"à la retraite",quand tout est fini de payé! la maison,les études des enfants,les voitures.

Véridique,comme je vous l'explique,tout c'est passé comme je vais vous le décrire.

Arrivée devant le perron de la mairie,un vent frais de liberté à alors soufflet sur moi.

Comme un robot,sans réfléchir plus et encore,je me suis rendu au palet de justice 2 rue plus loin,sa ma prie 4minutes pour mit rendre.

-"Bonjour,Madame,voilà!je suis en concubinage depuis 16 ans,j'ai deux enfants avec cette homme,et maintenant j'aimerais venir me séparer,en commun accord,car je vais vous dirent,sa va être en commun accord!!pouvez vous me diriger vers un avocat?"

-Elle ma regarder étonnée!"Pourquoi voulez-vous prendre un Avocat?"

-Hébétée de sa réponse,je ne mit attendais pas!je me dit ,qu'est ce qu'elle dit la dame?heum?

-Bennnnn,je veux me séparer! il me faut un avocat?les enfants,la pension,l'officialiser légalement quoi!

-Ha non! pas besoin! Heum? elle enchaîne sur d'elle.Toute en parlant ,elle sort de son tiroir un document est me dit:

-Non!c'est plus simple que sa!Madame,Elle me tend un formulaire inscrit Parents non Maries,cet imprimé est à déposer en 3 exemplaires.Il sollicite le juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance de la ville.

Si vous vous entendez ,sur la garde des enfants et le montant de la pension demandé,j'en veux pas! comme sa ce sera encore plus simple! vous renvoyez ce document dûment rempli par les deux parties,ensuite vous recevrez une convocation,ou ont vous auditionnera tout les deux en même temps,et si tout le monde et d'accord,personne ne paie rien,vous recevrez 1 mois plus tard la décision écrite en recommandée et chez vous.

Abrutie par cette simplicité administrative,je resté bouche ouverte gobant les mouches!!! heu.....et l'aide juridictionnel?

Pourquoi faire? vous ne payez rien! Elle me dit: Vous avez des comptes en communs?

-"Non! aucun!" (rreeeeeeee)

-Des biens? une maison?

-Non!du tout !(rreeeeeeee)

-"C'est encore plus simple pour vous alors madame! vous n'avez rien d'autre à faire!.

Sortie de la ,j'ai pris mon portable,j'ai appelé Monsieur,pour lui dire que je sortais du tribunal et mes intentions , il m'à dit : Bon d'accord! pourquoi?

Le voyage mon ami ! le voyage!.

La dessus ,j'ai appelée mon 1er enfant de 16 ans pour lui expliquer :il ma répondu "Ben dit dont! tu y a mit le temps!" je lui est dit prépare té valises ,ont partira au states en 2012.Ensuite j'ai appelée mon deuxième enfants,de 12 ans ,il ma dit d'accord c'est pas grave ,tu sais maman ,sa ne changera rien,il n'était déjà pas la la semaine ,je ne verrai pas beaucoup de différence!

Alors la! je vous avoue ,je me suis mise à chialer ,car je ne m'attendais pas du tout à ce que cet enfant me réponde un truc pareil! et moi,j'ai fini par me dire: en fin compte je n'avais rien compris au film! et je vais faire ce foutu voyage!

Comme je vous le dit,tout c'est passée ainsi.

Comme vous m'aviez consacré du temps à répondre à ma question,et venir cogiter dessus pour y trouver une solution,je me sentais le devoir de partagé le dénouement de cette histoire. Libre et Vivre! ou Mourir? j'ai choisie.

Merci à tous.Sur ce,je part travaillée.

Par **mimi493**, le **17/05/2011** à **11:08**

[citation]mon 1er enfant de 16 ans pour lui expliquer :il ma répondu "Ben dit dont! tu y a mit le temps!" je lui est dit prépare té valises ,ont partira au states en 2012.Ensuite j'ai appelée mon deuxième enfants,de 12 ans ,il ma dit d'accord c'est pas grave ,tu sais maman ,sa ne changera rien,il n'était déjà pas la la semaine ,je ne verrai pas beaucoup de différence!

[/citation]

terrible ça, quand les enfants approuvent la séparation

Par **corimaa**, le **17/05/2011** à **14:26**

[citation]terrible ça, quand les enfants approuvent la séparation [/citation]

Oui, les enfants ont un ressenti et un jugement très réalistes.

Disons que le coup de ne pas vouloir aller en Floride avec vous, c'etait la goutte de trop et que ça vous a ouvert les yeux. Car si vous etiez un couple solide et uni par l'amour, un simple refus de sa part ne vous aurait pas fait réagir comme ça.

C'est un mauvais moment à passer, mais la liberté a du bon, enfin... du très bon ;)